

Impôt sur le revenu

Les députés des deux côtés de la Chambre devrait souligner ce fait. J'espère que le gouvernement va élaborer un programme, en faisant par exemple une campagne de publicité, pour convaincre les citoyens. Si nous voulons que croisse notre économie, il faudra que les Canadiens achètent des produits canadiens. Et même s'il en coûtait quelques cents de plus, cela serait préférable pour créer plus d'emplois chez nous.

M. Jones: On peut en dire autant du gouvernement.

M. Anderson: Il est sûr que toutes mes observations valent non seulement pour les consommateurs, mais aussi pour les gouvernements, qu'il soient municipaux, provinciaux ou fédéraux. Je remercie le député de me l'avoir signalé. Nous devrions acheter au Canada tout le matériel nécessaire à la construction des centrales hydro-électriques de la Colombie-Britannique, des Maritimes, du Labrador et du Québec. Pourquoi ne construirions-nous pas des turbines et des générateurs ici même au Canada? Même si cela nous coûte un peu plus cher, les emplois ainsi créés ou conservés compenseront largement la différence de prix. Cette obligation ne se limite pas aux seuls consommateurs; elle s'applique également aux administrations municipales, provinciales et fédérales. Si elles croient sincèrement qu'il faut résorber le chômage, elles feraient peut-être bien d'agir en conséquence et d'acheter des produits de fabrication canadienne.

Je suis très heureux de pouvoir participer à ce débat, ne fût-ce que pour communiquer ce message qui doit absolument être répandu dans tout le pays. Tout à l'heure, j'ai fait allusion à la valeur du dollar qui est de 90 cents. L'amputation de notre dollar est due à une diminution de la demande pour notre monnaie. Le dollar se comporte comme tout autre bien, comme un pain, un pneu ou une batterie. On l'achète et on le vend. Il fait l'objet d'une certaine demande et a un certain prix qui fluctue selon la demande. Notre position économique n'a pas été très bonne dans le domaine des exportations au cours des dernières années, particulièrement en ce qui touche les produits manufacturés et elle s'est traduite par une demande moins forte de dollars canadiens servant à acheter des marchandises fabriquées ou produites au Canada. Cette constatation nous permet de conclure que nous avons un problème.

Au lieu de nous plaindre parce que les voyages à Hawaï, à Cape Cod ou ailleurs vont nous coûter plus cher, nous ferions mieux de tenir compte de cet avertissement, qui nous montre que nous consommons plus de produits étrangers que nous ne produisons. J'espère que les députés de l'autre côté sont d'accord avec ça. Les fabricants canadiens, les producteurs de matières premières, les agriculteurs et les autres pourront maintenant tirer profit de la nouvelle conjoncture économique. Les marchandises que nous achetons à l'étranger nous coûtent plus cher. Ce n'est peut-être pas une mauvaise chose, car nous achèterons sans doute moins à l'étranger. En Colombie-Britannique, j'espère que mon collègue qui vient de la même province sera d'accord avec moi, nos industries minières et forestières seront mieux en mesure d'affronter la concurrence sur les marchés mondiaux. Nous étions devenus moins concurrentiels depuis quelques années. La baisse de notre dollar nous ouvre de nouvelles possibilités.

Je voudrais maintenant parler de l'industrie du cuivre de la Colombie-Britannique. La plus grande mine de cuivre à ciel ouvert se trouve dans ma circonscription sur l'Île de Vancouver, au nord. Je voudrais citer un extrait d'un journal que m'a

[M. Anderson.]

remis un ingénieur minier de Trail, en Colombie-Britannique, M. John Giovanetto. L'article dit ceci:

On a déclaré que le Canada est l'un des rares pays possédant des ressources minérales abondantes qu'il ne reste qu'à exploiter. C'est inexact. Comparé aux autres pays et toute proportion gardée quant à la superficie, le Canada n'est pas plus riche en ressources minérales. L'Afrique du Sud, l'ouest de l'Afrique du Sud, l'Australie, la Mélanésie, située dans le Pacifique, tous possèdent des gisements miniers aussi importants sinon plus importants que ceux du Canada...

Une florissante industrie minière faisant l'exploitation du cuivre s'est établie en Colombie-Britannique sur un gisement de cuivre si pauvre que dans d'autres pays, on l'aurait considéré comme non viable sur le plan économique. La teneur en cuivre du minerai qu'on trouve dans le sud-ouest des États-Unis est d'environ 0.8 p. 100. En Amérique du Sud, elle varie de 1 p. 100 à 1.2 p. 100, et en Afrique, elle se situe entre 2.5 p. 100 et 4 p. 100. Les mines de la Mélanésie produisent un minerai dont la teneur en cuivre varie 1 à 1.5 p. 100 et qui contient un certain pourcentage d'or. Le minerai des mines de cuivre de la Colombie-Britannique est d'une teneur qui varie entre 0.45 et 0.55 p. 100 de cuivre. Ce sont des gisements très pauvres qui exigent une gestion très stricte des opérations et qui peuvent devenir rapidement non rentables, même si le taux d'imposition ne s'élève que très peu.

Pourtant, avec les encouragements voulus, l'industrie minière a créé une exploitation du cuivre rentable en Colombie-Britannique. Étant donné que le dollar canadien ne vaut à l'heure actuelle que 90 cents, si le prix officiel du cuivre était demeuré le même en 1977, nombre de ces mines en Colombie-Britannique aurait été forcées de congédier leurs mineurs ou même de fermer leurs portes.

● (1702)

Le dollar dévalué à 90c. leur a permis de poursuivre leur exploitation. Un chômage massif dans les mines de cuivre de la Colombie-Britannique serait, à mon avis, désastreux. Certains députés le savent peut-être, mais une partie de ce cuivre est de qualité très inférieure et, même dans les meilleures circonstances, l'exploitation n'est pas très rentable. Néanmoins, grâce à la technologie qui a été mise au point, surtout dans cette province, nous avons réussi à rendre l'industrie concurrentielle sur les marchés mondiaux de cuivre. Mais compte tenu des prix très bas depuis un an environ, cela n'aurait été qu'une question de temps, si le dollar canadien s'était maintenu au niveau américain de \$1.03, avant que ces compagnies soient forcées de réduire de beaucoup leur exploitation ou même de plier bagages complètement. Bien que mon préopinant semble trouver ridicule le cours du dollar canadien à l'heure actuelle, j'ai donné un exemple concret à la Chambre—et il s'en trouve bien d'autres—du fait que cette situation peut tourner à notre avantage.

Nous serions bien avisés de mettre un frein à nos achats à l'étranger et de profiter de l'occasion qui nous est maintenant offerte pour devenir plus concurrentiels sur les marchés internationaux.

M. Hnatyshyn: Votre solution est-elle un dollar valant 80 c.?

M. Anderson: Pour revenir au bill C-11, je ferai remarquer qu'il comporte une disposition qu'on n'a pas suffisamment fait connaître aux Canadiens. Grâce au mécanisme d'indexation, un contribuable marié qui gagne \$8,435 et qui a deux personnes à sa charge ne sera pas tenu de payer des impôts en 1978. Autrement dit, les gens qui gagnent environ \$700 par mois n'auront pas d'impôts à payer. Cela ne veut pas dire qu'un homme qui gagne \$8,400 par année n'aura plus aucune difficulté, surtout s'il envisage toujours d'acheter une maison. Mais l'indexation n'en demeure pas moins un progrès.